LOGISTIQUE

Formations pour tous les travailleurs de l'industrie alimentaire · 2024

ALIMENTO

Que peut faire Alimento pour vous ?

Alimento regroupe les services sectoriels pour les entreprises alimentaires, leurs travailleurs, les boulangers et l'enseignement. Alimento vous soutient dans la gestion quotidienne de votre personnel. En tant que conseiller du secteur, nous répondons à vos questions relatives au personnel et à la formation.

Vous avez déjà payé. Alors, profitez-en maintenant !

Vous payez en effet une cotisation à Alimento par le biais du salaire brut de vos travailleurs, et ce pour toutes les personnes qui relèvent des commissions paritaires 118 (ouvriers) et 220 (employés).

i

Consultez l'offre complète de formations sur www.alimento.be/formations

Formations pour vos travailleurs

Plus de 150 formations gratuites ainsi qu'une multitude de formations à un tarif fortement réduit vous attendent ! L'offre complète est disponible sur **www.alimento.be/formations**. Toutes les formations sont accessibles pour vos travailleurs issus des commissions paritaires 118 et 220. Vos intérimaires peuvent également y participer aux mêmes conditions avantageuses. Et saviez-vous qu'en tant que gérant ou patron, vous pouvez également profiter de nos interventions ?

Conseil pour votre politique du personnel et votre organisation du travail

Rencontrez-vous des difficultés dans votre organisation RH ?Entendez-vous des plaintes auprès de la ligne d'emballage concernant une mauvaise posture de travail ? Désirez-vous recruter de façon plus efficace ou faire revenir un malade de longue durée dans vos équipes ?
Nos conseillers vous rendent visite gratuitement et vous informent sur les différents services proposés. Les services conseils sont généralement gratuits pour les petites entreprises, mais les grandes entreprises peuvent également compter sur un prix réduit.

Alimento peut vous aider dans (presque) tous les aspects de votre politique du personnel. Nous vous aidons à analyser la situation et à envisager une solution appropriée.

Avantages pour vos travailleurs

Les travailleurs qui ont besoin de faire le point sur les défis à relever dans leur emploi actuel et/ou leur carrière en général peuvent s'adresser à Alimento pour obtenir un accompagnement de carrière et demander des formations.

Les travailleurs ayant de jeunes enfants ont également droit à une prime de garde d'enfants. Celle-ci peut atteindre **jusqu'à 1000€ par an et par enfant**. En outre, il existe toute une série d'autres avantages et d'interventions financières, en cas de maladie par exemple.

Conseils sur mesure

Des solutions à vos problèmes

Votre entreprise ne peut pas suivre le rythme de la croissance ? Votre personnel souffre-t-il de maux de dos récurrents ? Vos opérateurs ne parviennent pas à maîtriser la nouvelle ligne de production ? L'absentéisme est-il en hausse ? Quel que soit le problème, sachez qu'il existe toujours une solution.

En collaboration avec ses partenaires, Alimento a mis au point un certain nombre de scans qui permettent d'identifier les principaux obstacles. Ils vous permettent d'aller directement au cœur du problème : un expert établit un diagnostic et élabore immédiatement une solution sur mesure. Nos scans sont simples, rapides et, surtout, efficaces.

Afin que ces interventions restent abordables pour tous, les entreprises comptant jusqu'à 100 salariés ont droit à une intervention plus élevée d'Alimento.

Politique RH

La façon dont une entreprise traite son personnel détermine fortement la productivité et le bien-être de ses travailleurs. Vous désirez des salariés motivés et satisfaits ? Investissez donc dans une politique RH professionnelle et sur mesure pour votre entreprise.

- HR-Scan
- Scan Recrutement
- Service conseil "Former et apprendre"

Organisation du travail

L'organisation du travail a un impact non seulement sur les résultats, mais aussi sur le bien-être et l'implication des collaborateurs.

- Scan Organisation
- Scan PME

Bien-être au travail

Des salariés engagés, motivés et en forme valent de l'or. Ne laissez pas planer des menaces sur le bien-être de ceux-ci telles que la charge de travail, le stress ou les conflits. Les risques pour la santé tels que le travail en équipe, le travail de nuit ou le travail sédentaire nécessitent également une attention toute particulière.

- ErgoScan
- Scan Bien-être
- Scan Santé
- Trajet de reprise du travail

Découvrez tous nos services conseils sur www.alimento.be/conseil

S'inscrire

Conditions générales

Alimento organise ses propres formations, travaille avec des partenaires et propose des formations sur mesure. Les modalités varient donc en fonction du type de formation.

Comment s'inscrire et payer ?

- **Les formations interentreprises d'Alimento :** l'inscription est possible uniquement via www.alimento.be/formations. Alimento vous enverra une facture. L'annulation est possible jusqu'à une semaine avant la formation, sans frais d'annulation. Ensuite, l'employeur peut demander une attestation.
- **Les formations interentreprises via nos partenaires :** pour l'inscription, le paiement, l'annulation, l'évaluation et les attestations, vous pouvez contacter le partenaire. Vous devez toujours payer directement le partenaire. Alimento peut rembourser une partie des frais de formation, mais jamais plus que le montant hors TVA de la facture.
- **Les formations sur mesure :** elles ont toujours lieu en concertation avec votre entreprise, Alimento et le formateur.

Intervention financière dans les coûts

Saviez-vous que dans les filières sécurité alimentaire, technologie alimentaire, logistique et sécurité au travail, de nombreuses formations sont gratuites pour les entreprises de moins de 100 salariés ? Les entreprises de plus de 100 travailleurs reçoivent quant à elles une intervention financière de 50%.

Pour toute autre formation, l'intervention d'Alimento dans les coûts s'élève à 150 € par jour et par participant, avec un maximum de 450 € par jour et par groupe (à partir de 3 personnes). S'il s'agit de formations courtes, cette intervention est convertie en 20€ par heure et par participant.

Pour certaines formations, nous appliquons une aide financière différente mais vous retrouverez toujours les montants exacts sur notre site web.

Remboursement des frais salariaux via le système de CEP (Congé-éducation payé)

Les coûts salariaux représentent une partie importante des frais de formation pour les employeurs. Ils peuvent en récupérer une partie par le biais du système de congé-éducation payé (CEP).

Attention, en Flandre ce système a été remplacé par le VOV (Vlaams Opleidingsverlof). Pour connaître les conditions du CEP et en savoir plus, consultez **www.alimento.be/cep** (Wallonie et Bruxelles) ou **www.alimento.be/vov** (Flandre).

Retrouvez nos conditions générales sur www.alimento.be/conditions

Formations

MOYENS DE TRANSPORT INTERNES

Formations moyens de transport internes : chariot frontal, chariot latéral, chargeur, transpalette, pont, nacelle élévatrice, ...

Ces formations ont pour objectif d'apporter toutes les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite d'un engin de manutention. De l'utilisateur débutant au confirmé, plusieurs modalités existent afin de coller au mieux aux besoins des candidats.

Coach pour moyens de transport internes

Formation de base sur les équipements mobiles, accompagnée de conseils pratiques en matière de coaching, de didactique et de retour d'information.

TRANSPORT

Permis camion catégorie C, C1

Les formations théoriques et pratiques au permis C, C1 sont dispensées par des auto-écoles agréées et proches de vous.

Permis camion catégorie CE, C1 + E

Les formations théoriques et pratiques au permis CE, C1 + E sont dispensées par des auto-écoles agréées et proches de vous.

Formation continue des chauffeurs permis C /CE

La formation continue des chauffeurs professionnels est une obligation légale. Nos centres sont agréés par le Ministère et vous permettent de suivre les 35 heures de formation prévues.

Documents et transports

Aperçu des moyens de transports disponibles et explication des différents documents spécifiques au transport (moyens de transport et réglementation, choix du moyen, documents et responsabilités, administration et facturation).

Les Incoterms 2010 : formation de base

Les Incoterms sont les responsabilités et les obligations d'un vendeur et d'un acheteur dans les domaines suivants : chargement, transport, livraison des marchandises ainsi que les formalités et charges liées à ces opérations.

La législation CMR et la lettre de voiture CMR

Document de transport terrestre relevant de la convention de Genève. La lettre de voiture CMR atteste de la prise en charge des marchandises en bon état et de l'expédition à partir du moment où le transporteur y a apposé sa signature.

Arrimage et transport : le rapport de force

Formation resituant l'importance du chargement et de l'arrimage correct dans ses aspects pratiques et législatifs.

Évaluer vos transporteurs en mesurant leurs performances

Cette formation est orientée autour de vos KPI en matière de logistique et de leur mise en place dans votre entreprise.

Comment calculer les frais de transport de votre Supply Chain

Cette formation vous livrera les outils nécessaires en vue de maîtriser au mieux vos coûts de transport.

Retrouvez nos formations en logistique sur www.alimento.be/logistique

Retrouvez nos formateurs agréés sur www.alimento.be/formateurs

MAGASIN ET LOGISTIQUE

Préparateur de commandes

Cette formation vous permettra de connaître et de maîtriser les principaux outils du préparateur de commandes.

Voice picking - initiation à la commande vocale

Cette formation théorique et pratique familiarisera vos opérateurs en entrepôt avec les dispositifs de la commande vocale.

Compléments de traçabilité alimentaire pour caristes manutentionnaires : bases théoriques

Au départ d'une mini-usine, les caristes et manutentionnaires balaieront les grands principes de la gestion d'un stock et les outils tels que les ERP, les codes-barres, RFID jusqu'à l'informatique embarquée.

Optimisez votre gestion d'entrepôt

Cette formation est destinée à vous faire appréhender la place de la gestion de l'entrepôt dans la Supply Chain et de vous donner des conseils dans l'organisation et l'optimalisation de votre entrepôt.

La garderie ? Nous finançons !

Recevez jusqu'à 1000 € par an pour chaque enfant jusqu'à l'âge de 12 ans !

Le Fonds de carrière vous aide à avancer.

La garde des enfants peut souvent coûter cher. Avec le Fonds de carrière, nous voulons aider financièrement les jeunes parents. Recevez une indemnité pour les frais de garde d'enfants grâce au Fonds de carrière.

alimento.be/gardedenfants

ALIMENTO

Qui a droit à une indemnité ?
Pour quels enfants ?
Quel est le montant de l'indemnité ?
Comment en faire la demande ?
Scannez le QR code pour le découvrir !

Que pouvons-nous faire pour vous ?

Alimento propose également des formations sur mesure.

- Vous cherchez une formation qui ne se trouve pas dans notre brochure ?
- Voulez-vous organiser un parcours de formation pour tout un groupe de travailleurs ?

Dans ce cas, n'hésitez pas à nous contacter.

Consultez toutes nos formations sur

www.alimento.be/formations

Retrouvez tous nos formateurs agréés sur

www.alimento.be/formateurs

Contactez votre conseiller !

Conseiller logistique

Frédéric Baugniet

- frederic.baugniet@alimento.be
- 0476 90 18 25

Inscriptions

Nomiki Macrillo

- nomiki.macrillo@alimento.be
- 02 528 89 50

E.R. : Henk Dejonckheere, Alimento | IFP asbl - Rue de Birmingham 225 - 1070 Anderlecht - 02/52 88 930 - 0442.973.363 - RPM Bruxelles - www.alimento.be